

**QUIMPER BRETAGNE  
OCCIDENTALE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 3 novembre 2022**

**Rapporteur :  
Monsieur David LE GOFF**

**N° 1**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 09/11/2022
- la transmission au contrôle de légalité le : 09/11/2022 (accusé de réception du 09/11/2022)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération*

*44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Evolution du dispositif « prêt étudiant» de QBO vers un « coup de pouce à la vie active »**

**Dans le cadre de la relance de la politique jeunesse 16-29 ans de Quimper Bretagne Occidentale (QBO), il est proposé de faire évoluer le dispositif de « prêt étudiant » qui est aujourd'hui inopérant vers un dispositif « Coup de pouce à la vie active » proposant un éventail d'aides facilitant l'accès à l'emploi des jeunes de Quimper Bretagne Occidentale. Ce nouveau dispositif qui englobe des formules d'aide à la mobilité et d'aide à la formation de job saisonnier est détaillé dans l'annexe. Le montant de ce dispositif est identique à l'enveloppe consacrée jusqu'à présent au dispositif de « prêt étudiant » à savoir 25 000€.**

\*\*\*

L'enquête Jeunesse de Quimper Bretagne Occidentale réalisée en 2021 par le Compas met en exergue des difficultés d'accès à l'autonomie pour les jeunes du territoire qui s'expliquent notamment par les difficultés de mobilité qui freinent l'accès à l'emploi et, par ricochet, ne facilitent pas la décohabitation.

La question de la mobilité des jeunes est centrale lorsque l'on connaît la problématique du réseau local des transports urbains peu adapté aux déplacements en horaires atypiques (travail de nuit, horaires décalés etc.), particulièrement pour les communes rurales de QBO. Un autre facteur de fragilité repéré pour les jeunes est le coût du permis de conduire puisque tous n'ont pas les ressources financières pour le financer. Parce qu'elle constitue l'un des leviers d'action locale majeure pour favoriser l'insertion professionnelle, la mobilité des jeunes est le défi majeur que les collectivités locales doivent relever afin de permettre à tous les jeunes d'accéder à l'autonomie.

Quimper Bretagne Occidentale doit pouvoir y répondre en proposant un dispositif de soutien financier aux jeunes du territoire que l'on nommerait « coup de pouce à la vie active ». Il s'agit d'une politique forte de soutien à l'accès à l'emploi pour les jeunes du territoire.

Il s'inscrit dans les axes du projet communautaire en faveur de l'accompagnement des projets et dans le soutien vers l'autonomie. De plus, il répondrait aux besoins exprimés par les jeunes de QBO dans l'enquête réalisée en juin 2021, où 60% des jeunes souhaitent un coup de pouce de la collectivité pour la mobilité et l'accès à l'emploi, notamment ceux des territoires éloignés de Quimper.

Ce dispositif comprendrait une aide à la mobilité par le soutien au permis de conduire et/ou l'achat d'un véhicule. Par ailleurs, pour faciliter l'accès à la première expérience professionnelle et à l'apprentissage de l'autonomie, il est proposé également une aide à la formation liée aux métiers de l'animation et du secourisme qui permettrait d'obtenir un job saisonnier. Ce soutien à la formation des jeunes répondrait également aux besoins de personnels d'animation dans les collectivités de QBO.

### **1/ Le dispositif « coup de pouce à la vie active »**

Il comprend deux types d'aides présentées dans le document annexe :

- l'aide à la mobilité pour l'emploi : aide au permis AM (cyclomoteur), aide au permis B et aide à l'achat d'un véhicule ;
- l'aide à la formation des jobs saisonniers : aide à la formation Bafa, aide aux formations de secourisme, aide à la formation de brevet de surveillant de baignade.

### **2/ Moyens financiers pour ce nouveau dispositif**

Depuis 2011, Quimper Bretagne occidentale dispose d'un dispositif de prêt étudiant avec un budget annuel de 25 000 €.

Malheureusement, la sollicitation de ce prêt décline d'année en année pour ne plus être activé depuis plus de 2 ans pour plusieurs raisons :

- le montant maximum de l'aide est faible au regard du besoin ;
- la nécessité de démarcher plusieurs organismes différents pour obtenir un montant acceptable, des taux intéressants proposés par les banques.

Ces constats partagés avec d'autres collectivités conduisent à l'abandonner ou à le transformer en aide aux projets de jeunes (mobilité, formation, mobilité internationale, etc.)

C'est la proposition que fait QBO en souhaitant maintenir cette enveloppe financière de 25 000 € pour financer le dispositif « coup de pouce à la vie active ».

### **3/ Un dispositif complémentaire aux aides existantes**

Pour bien calibrer la nature de l'aide et les conditions d'attribution, des recherches ont été effectuées sur ce qui existe à l'échelle locale, régionale et nationale. Des rencontres ont été réalisées avec les partenaires qui proposent une aide aux projets de jeunes dont :

- la Mission locale qui propose plusieurs aides à la mobilité aux jeunes en parcours d'insertion sous conditions de ressources : permis, réparation voiture, carte grise. Le dispositif qui a été présenté à la Mission locale a reçu un accueil favorable car il vient compléter l'offre disponible ;
- les communes de Landrévarzec et d'Ergué Gabéric qui proposent dans le cadre du « projet citoyen » une aide au permis sans conditions de ressources mais avec une contrepartie citoyenne (heures de bénévolat dans les services communaux), auquel on rajoute, pour la ville d'Ergué Gabéric, une aide au Bafa. Le dispositif de QBO étant orienté sur l'insertion professionnelle est donc complémentaire ;
- le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) de Briec qui propose une aide à la formation Bafa pour 7 jeunes chaque année sous conditions de ressources : le dispositif de QBO serait complémentaire ;
- le service des mobilités de QBO pour l'achat d'un vélo électrique : le dispositif coup de pouce ne propose pas l'achat d'un vélo électrique. Dans un souci de cohérence au sein de QBO, une articulation sera travaillée avec le service notamment en s'alignant sur le même quotient familial ;
- le CCAS de Plomelin propose aux 18-25 ans une aide de 250 € pour le permis B.
- un partenariat entre les Francas et la Maison Pour Tous (MPT) de Penhars qui propose une formation Bafa complète avec un tarif intéressant pour la collectivité. Le coup de pouce sur l'aide à la formation s'inscrirait dans ce dispositif.

Le budget total de ce dispositif est celui du prêt étudiant actuel à savoir 25 000€. Ce dispositif pourrait aider en moyenne 50 jeunes par an.

Une commission ad hoc sera créée pour examiner les demandes d'aides dans le cadre de ce dispositif. Un procès-verbal sera dressé pour chaque demande mentionnant le montant accordé.

\*\*\*

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, de valider le remplacement du dispositif de « prêt étudiant » par le dispositif « coup de pouce à la vie active ».